

## AVIS PUBLIC

Je donne avis que le mardi 25 juin 2024, à 19 h 30, le conseil d'arrondissement de Saint-Laurent tiendra une séance publique à la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, pour statuer sur trois demandes de dérogation mineure au règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage.

La première demande de dérogation mineure concerne la propriété située aux 1738-1740, boulevard Edouard-Laurin et a pour objet d'autoriser l'aménagement d'un logement additionnel en sous-sol dont la localisation de l'entrée principale ne respecte pas toutes les normes applicables.

La deuxième demande de dérogation mineure concerne les propriétés situées aux 525-527, rue Ouimet, et a pour objet d'autoriser la construction de deux habitations unifamiliales isolées dont les marges avant et arrière ne respectent pas toutes les normes applicables.

La troisième demande de dérogation mineure concerne la propriété située au 712, rue Cardinal, et a pour objet d'autoriser l'agrandissement de l'habitation unifamiliale isolée dont la marge arrière ne respecte pas toutes les normes applicables.

Fait à Montréal, le 8 juin 2024.

Benoit Turenne  
Secrétaire substitut du conseil d'arrondissement